SORDE L'ABBAYE

Janvier 2019

Bulletin municipal d'information 2018

SOMMAIRE

Mot du Maire 2

Informations 3

Travaux 8

Finances 14

Environnement
et civisme 12

Finances 14

Vie de l'école 15

Brèves 18

Associations 20

2018- 2019 29

Etat civil 35

Numéros utiles 36

IMPRESSION(S)

5, rue Maryse Bastié - ZA Maignon
64600 Anglet - tél. 05 59 42 20 04
impressions@wanadoo.fr

Le mot du Maire

Sordaises, Sordais,

Nous avons tourné la page de l'agenda 2018 et nous voici prêts à aborder 2019.

Année 2018, forte en évènements météorologiques puisque nous avons connu un épisode neigeux en Février suivi d'un printemps très pluvieux accompagné de grêle, sans oublier bien sûr, les inondations catastrophiques des 12 et 13 Juin. Inondations qui ont mis à mal quelques habitations, des inondations qui ont causé d'énormes dégâts aux chemins communaux, ainsi qu'aux cultures et en particulier sur les parcelles situées aux lieux dit « La Toumbe », le « Coût » et l'Île.
Vu la force des précipitations et l'ampleur des dégâts, nous avons été reconnus en l'état de catastrophe naturelle et reconnus également au titre des calamités agricoles.

Depuis notre élection, il y a bientôt 5 ans, nous avons maintenu notre choix de gestion de la commune en respectant une certaine rigueur dans notre fonctionnement.
Une augmentation du taux des taxes communales avait été réalisée en 2009.
Depuis, aucune revalorisation n'a été appliquée.
Dans un contexte de baisse des dotations de l'État, notre priorité consistera à préserver et entretenir notre patrimoine. Cependant, nous poursuivrons nos efforts pour améliorer notre cadre de vie, pour maintenir un dynamisme certain, tout en veillant à préserver le bien vivre ensemble.

En feuilletant ce bulletin, vous pourrez juger des travaux réalisés.
Vous aurez également un aperçu des nombreuses manifestations organisées par nos associations qui œuvrent tout au long de l'année pour animer notre village.

Pour en terminer, je souhaiterais vous faire part d'une réflexion à laquelle je suis confrontée régulièrement. Je constate qu'il est parfois bien difficile d'allier le bien vivre-ensemble et le respect des uns et des autres.
Nous vivons dans un village qui bénéficie d'un cadre de vie calme et agréable, aussi je regrette que des incivilités viennent régulièrement perturber cette tranquillité.
Les débuts d'année sont propices aux bonnes résolutions alors prenons le temps d'apprendre à nous parler, à nous écouter et à nous respecter.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une très bonne année 2019.

Vie de la commune

OUVERTURE DU CAMPING DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi : 9h/12h et 13h30/15h30.
Fermeture le mercredi après-midi.
Secrétariat de mairie : 05 58 73 04 83
mairie@sordelabbaye.fr

SERVICES

Prix des photocopies : 0,20 € la page

Location camion chambre froide : au domicile ou à la salle des fêtes (uniquement pour repas de famille) : 60 € / week-end (caution de 1 000 €).

GÎTE DU PÉLERIN

Il est réservé aux pèlerins du 15 mars au 31 octobre.
Du 1er novembre au 14 mars, il est disponible à la location pour des groupes de 5 à 10 personnes.

ACCÈS PUBLIC INFORMATIQUE

Situé à l'entrée de la Mairie, il est à votre disposition dans le cadre des heures d'ouverture de la Mairie pour lire vos courriels, faire des recherches sur Internet.

SITE INTERNET DE SORDE

Il est fonctionnel depuis début 2018. Vous pouvez y trouver toutes les informations nécessaires à votre vie dans le village : www.sordelabbaye.fr

Pour les informations concernant la culture, le sport, le cinéma, les événements se déroulant à Sorde… vous pouvez consulter notre page facebook : Mairie Sorde

La commune de Sorde a fait réaliser un film tourné par un drone pour valoriser notre beau village.
Cette vidéo est visible en vous rendant sur le site internet de Sorde : **www.sordelabbaye.fr** ou à partir du QR code ci-dessus.

Vie de la commune

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

PACS
La demande de Pacte Civil de Solidarité se fait à la Mairie du domicile depuis le 01/11/2017.

CARTE D'IDENTITÉ-PASSEPORT
Pour les habitants de notre commune, la demande doit se faire dans une Mairie qui possède le matériel (Peyrehorade, Bidache, Dax, Bayonne…)
Auparavant, vous pouvez passer à la Mairie de Sorde pour obtenir la liste des pièces à fournir.

CARTE GRISE
Demande à faire en ligne sur ***www.ants.gouv.fr*** ou renseignements à la Mairie de Sorde.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Ils sont au nombre de 6 (3 à l'école et 3 à la Mairie) et sont tous loués à ce jour.

TRAVAUX

Pour tous travaux extérieurs touchant les habitations : toiture, crépis, menuiseries, peinture, clôture… une « déclaration préalable » est obligatoire. ***Imprimé à retirer en Mairie***.

BRETELLE AUTOROUTIÈRE

L'Etat maintient dans son plan d'investissement autoroutier les 3 projets : création d'un demi-diffuseur à Sorde et la réalisation de 2 demi-diffuseurs complémentaires avec la RD 19 et la RD 817 sur la bretelle autoroutière de raccordement Ouest de Peyrehorade.
Ce projet a été confirmé lors des vœux de la CCPOA, le 11 Janvier dernier.

CANTINE SCOLAIRE

Après des mois d'attente et de travaux, la cantine scolaire a enfin pu être réintégrée par les enfants en Janvier 2018.
La cuisine a été réaménagée et modernisée…

Vie de la commune

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Elles auront lieu le dimanche 26 mai.
Bureau de vote : Salle des fêtes de Sorde

UN RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE

pour une nouvelle gestion
des listes électorales.

La loi n°2016-1048 du 1er août 2016 réforme les modalités d'inscription sur les listes électorales et instaure un Répertoire Electoral Unique (REU) dont elle confie la gestion à l'INSEE, en collaboration avec les communes et consulats.

Cette réforme entre en vigueur dès le 1er janvier 2019. Les principales évolutions sont les suivantes :

La date limite de dépôt d'une demande fixée au 31 décembre est supprimée. A compter du 1er janvier 2019, la date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2019 en raison des élections européennes du 26 mai 2019, sauf dérogation prévues par l'article L30 du code électoral (mobilité professionnelle, acquisition ou recouvrement du droit de vote après la date limite d'inscription). Hors élection, les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont reçues et instruites toute au long de l'année.

Le citoyen peut effectuer son inscription sur les listes électorales directement en ligne sur service-public.fr.

Les Français établis à l'étranger inscrits sur les listes consulaires devront choisir entre la liste communale ou la liste consulaire (jusqu'au 31 mars 2019). Par défaut, ils seront radiés automatiquement de la liste électorale communale et inscrits sur la liste consulaire.

Chaque électeur possède un Identifiant National d'Electeur (INE) noté sur sa nouvelle carte électorale qui sera délivrée entre le 31 mars et le 26 mai 2019.

RECENSEMENT CITOYEN

Tous les jeunes (filles et garçons), français de naissance, sont tenus de se faire recenser, à la mairie de leur domicile, entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Ils doivent se munir de la carte d'identité en cours de validité et du livret de famille. Lors de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement.

Cette démarche est obligatoire pour les inscriptions aux examens et concours. Le recensement entraîne aussi l'inscription d'office sur les listes électorales.

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Marie-Pierre BONNET, secrétariat de mairie
Séverine FLAMANT, cantine scolaire
Sophie NOUQUÉ, garderie, Temps périscolaires
Mélanie MERCIER, cantine scolaire, ménage
Claude DUCLAU, entretien du village
Frédéric LABAT, entretien du village

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Marie-Madeleine LESCASTREYRES
Adjoints : Alain BONNET ; Gilbert POUY ; Thomas NOGUIEZ.
Conseillers municipaux : Sébastien BAREIT ; Bruno DEYRES ; Franck LABAT ; Françoise LABORDE ; Dany LASSALLE ; Jean-Jacques LASSALLE ; Agnès LESPIAU ; Jean LESPIAU ; Bernard POUY ; Fabienne THUILLIER.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES*

TOTALITÉ de la salle avec cuisine	SORDAIS Résidents Descendants	EXTÉRIEURS	ASSOCIATIONS LOCALES	ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES
1 jour (semaine)	150 €	250 €	Gratuit	200 €
Week-end	250 €	400 €	Gratuit	300 €
Option chauffage	50 €/jour 100 € week-end	50 €/jour 100 € week-end	Gratuit	50 €/jour 100 € week-end

Le week-end s'entend du vendredi 13 h30 au lundi 13 h 30.
Le tarif chauffage sera appliqué obligatoirement du 01/11 au 31/03 de l'année suivante.
Pour toute location, 2 chèques de caution seront demandés :
300 € pour la location de la salle.
150 € pour le forfait nettoyage, encaissé en cas de nettoyage mal fait.
Il est possible de louer les salles sans la cuisine.
* En cours de révision

TRANSP'ORTHE

Pour vos déplacements, pensez à utiliser le service TRANSP'ORTHE qui est étendu à présent aux 24 communes de la CCPOA. Il est ouvert à tous les habitants à partir de 12 ans.
En Pays d'Orthe, deux destinations vous sont proposées : Peyrehorade et Dax.

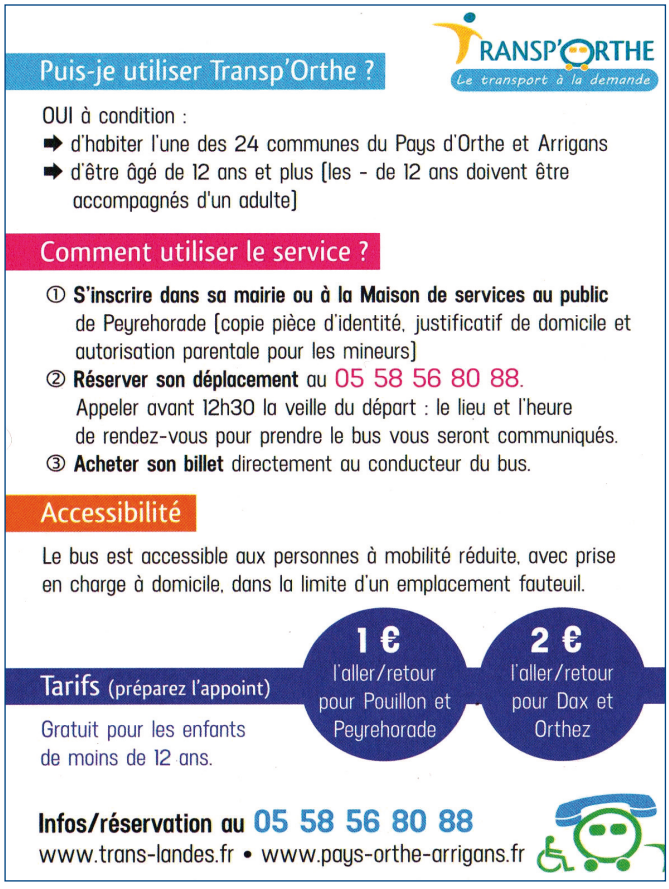

CIMETIÈRE

Construction d'un dépositoire et d'un ossuaire qui nous a permis de libérer de nouveaux emplacements.

Deux conteneurs sont à votre disposition pour jeter les pots de fleurs.

L'un sert pour tout ce qui est plastique et l'autre seulement pour les végétaux.

Merci de trier pour éviter aux employés communaux d'avoir à le faire.

Vie économique de la commune

ARTISANS

ICHAS ENTREPRISE
Charpente-Menuiseries - Cuisine
05 58 73 04 73

SAS GARAGE RTM'AUTO
Mécanique auto
09 86 28 07 72

LAURENT TOULET
Maintenance machines et tracteurs agricoles
06 33 12 34 02

SARL LESPIAU
Électricité générale
05 58 73 04 91

NIKEL KROM - R. MERCIER
Cuisines professionnelles
06 88 72 59 42

BEL-AGRIPT -T. BENQUET
BTP Travaux agricoles
06 81 45 60 61

ATELIER DU I. ROUGE - D. et I. VERGEZ
Peintures décoratives
06 10 32 32 64

NICOLAS ROUSSEAU
Jardins et petits travaux
06 95 14 86 84

MALFATTI-GAILLARD-LADONNE
Maçonnerie
05 58 73 07 24 – 06 08 68 52 31

DANIEL DAVID
Carreaux & chaux (enduits et carrelages)
05 58 73 18 24 - 06 86 79 72 61

ARBONATURE - A. CHASSIN
Diagnostics et travaux d'élagage
06 77 69 20 72

SARL IMPRESSIONS
Imprimerie
06 07 91 30 86

LOISIRS-CULTURE

THÉÂTRE DU SENTIER - T. COURSAN
Atelier théâtre
05 58 73 76 17

2X AVENTURES - A. & A. COUVELAERE
Base Canoës
06 10 61 79 02

RESTAURATION-HÉBERGEMENT

MAISON DU PIERROU
Chambres d'hôtes
05 58 72 92 17 - 06 81 12 12 00

LE FOURNIL DES GAVES - Joël DULUCQ
Boulangerie (Labatut)
05 58 98 12 24

AUBERGE DE L'ABBAYE - J.-C. CAZAUX
Hôtel-restaurant
05 58 73 08 90

AROHA - H. RIVAT
Chambres d'hôtes
05 58 73 17 74

STÉPHANE MALFATTI
Vente de produits dérivés du kiwi
06 73 73 22 15

LA GALUPE
Camping municipal
05 58 73 04 83

Si par mégarde, nous avons oublié l'un d'entre vous, veuillez vous signaler à la Mairie de Sorde si vous désirez paraître sur le prochain bulletin.

Travaux

VOIRIE COMMUNAUTAIRE 2018

Les chemins de Misson et du coût de Ninon, très dégradés, ont été en partie refaits pour un coût de 12 000 €.
Suite aux inondations de Juin, les chemins communaux ont beaucoup souffert.
Trois d'entre eux étaient partiellement impraticables et ont nécessité des travaux importants, surtout au Coût.
Mais il n'y a pas que les gaves, certains utilisent ces chemins comme voie de retournement entre leurs champs, de lieu de chargement, de manœuvre… ce qui endommage fortement la structure des chemins. Tout cela a un coût et nous vous demandons d'être plus respectueux.
Plus de 200 tonnes de cailloux ont été nécessaires sur l'ensemble des chemins. Ces travaux ont été réalisés par le personnel communal.

VOIRIE COMMUNAUTAIRE 2018

Quelles sont les routes faisant partie de la voirie communautaire ?

1/ Toutes les routes goudronnées sauf les départementales entretenues par le Conseil Départemental :

- dans l'agglomération
- hors agglomération reliant un village, un quartier, une maison.

2/ Les autres voies sont communales.
C'est la commission voirie de la commune qui priorise les travaux à réaliser. Celle-ci envoie la liste des routes à la CCPOA et c'est l'ensemble des délégués des 24 communes qui officialise la liste définitive.

Cette année, ce sont donc le chemin de Barbet et la rue de l'Espitaou qui ont été refaites pour un total de 18 000 €.

FOSSÉS COMMUNAUTAIRES

Les fossés le long de ces routes sont aussi de la compétence de la CC Pays Orthe Arrigans.
Durant 3 jours, elle a réalisé environ 2000 m de curage de fossés.

ÉLAGAGE

Les arbres situés sur des propriétés privées le long de la route de la Caussade ont été élagués par les propriétaires des terrains. Ceci permet d'éviter des pannes sur les lignes électriques et téléphoniques.
Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies… à l'aplomb du domaine public.

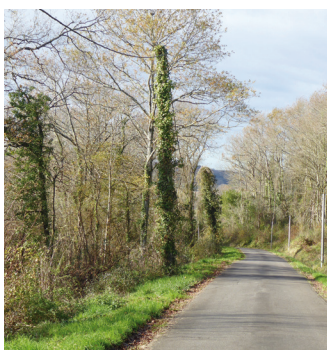

Travaux

SYNDICAT MIXTE DU BAS ADOUR

Il est chargé de l'entretien végétatif des berges des Gaves, de l'Adour et des ouvrages hydrauliques (portes à flots servant à réguler les canaux) situés sur l'Adour et dans les Barthes.
Cet hiver, sont prévues des coupes d'arbres sur le gave d'Oloron.
Le syndicat n'intervient pas sur les ruisseaux.
C'est aux riverains d'entretenir la végétation sans toucher au lit du ruisseau.

SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT ACTE CITOYEN

Pour un environnement plus agréable, il appartient à chacun d'entre nous d'entretenir son devant de porte : herbes, mousses, balayage…
Attention ! Brûler à l'air libre des végétaux ou tout autre déchet est strictement interdit et peut être puni d'une amende allant jusqu'à 450 €, ceci quelle que soit la saison, dans tout le département des Landes.

TRAVAUX À L'ÉCOLE CANTINE ET CLASSE

Le 2 Janvier 2018, les troupes (employés communaux et conseillers municipaux) étaient à l'œuvre pour déménager la classe de Séverine Moreira et aménager la cantine et la cuisine. Un nouveau four à air pulsé a été installé.

Travaux

ACCESSIBILITÉ

Les travaux d'accessibilité à la Mairie et à l'église ont dû être reportés et débuteront début 2019.
La Commune prend en charge les travaux de la Mairie et la CC Pays Orthe et Arrigans ceux de l'église.

CRUES DE JUIN 2018

La commune a été particulièrement affectée par les crues des gaves. Le site de La Toumbe a été fortement touché.

Une réunion organisée par le préfet des Landes s'est tenue au mois de Juillet impliquant la commune, la CCPOA, les syndicats de rivière et agricoles, la chambre d'agriculture, le département et l'Institution Adour. Cette dernière est chargée des travaux.

Une deuxième réunion a eu lieu avec les agriculteurs concernés, sur site, le 13 septembre. Actuellement le planning est respecté puisque la brèche est colmatée. Cet hiver, l'Institution prendra rendez-vous avec les propriétaires riverains pour la suite du projet.

ÉGLISE

La gouttière a été réparée. Cela a coûté 2 500 €. Mais des dégâts dus aux termites ont été constatés dans le même temps. Un devis a été réalisé. Coûts de l'opération : 12 406,99 € TTC en 2019, 2 018,61 € TTC en 2021 et 1 345,74 € TTC en 2022.

Travaux

PROJETS POUR 2019

Le projet de city park, initié en début de mandat, verra sa concrétisation cette année. Il ajoutera un espace de jeux et loisirs supplémentaire pour les enfants et adolescents.

L'agrandissement du local de la pelote est prévu avec la mise en accessibilité totale du bâtiment.

Ces deux projets feront l'objet d'une demande de subventions de DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) auprès de l'État.

MAISON DES SŒURS

Une réflexion est menée au sein du conseil municipal depuis plusieurs mois pour la réhabilitation de la Maison des sœurs. Nous travaillerons en lien avec le CAUE des Landes (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement).

PONT DE SORDE

Des expertises sur l'ouvrage ont révélé de graves dommages. Le Conseil Départemental a pris la décision de limiter la largeur à 2,20 m, insistant fortement sur le strict respect des 3,5 tonnes.

La démolition et la construction d'un nouveau pont sont prévues dans les prochaines années.

STATION D'ÉPURATION

Le projet de déplacement de la station d'épuration à Brides (au bord du gave de Pau, face à Cauneille) a été validé par le SYDEC qui prend en charge la totalité du coût des travaux.

Ceux-ci débuteront début 2020. La station actuelle sera détruite et il ne restera sur place qu'une pompe de relevage.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le terrain de pétanque, la rue Juzan et la rue principale verront un remplacement de luminaires et une amélioration de l'éclairage public pour un total de 34 373 € HT : 13 164 € à la charge de la commune, le restant est pris en charge par le SYDEC,

Environnement - Civisme

AIRE DE JEUX

Le filet de l'ensemble à grimper a été abîmé. Les délais sont malheureusement longs pour obtenir ensuite réparation ou remplacement auprès du fournisseur.
Nous vous rappelons que ces jeux sont réservés aux enfants de 2 à 12 ans.

DÉCHETS

Les objets encombrants doivent obligatoirement être apportés à la déchetterie, et non être déposés près des conteneurs, sous peine de sanctions.
Les conteneurs jaunes de la salle des fêtes sont réservés uniquement aux usagers de la salle lors de manifestations.

CANINS

Nous comptons sur le civisme des propriétaires de chiens pour que le cheminement sur les trottoirs ou routes de Sorde ne devienne pas un gymkhana entre les crottes !
Des poches sont mises à votre disposition au niveau de la canisette, rue Darré Lavielle.

DÉCHETTERIE
Horaires identiques tout au long de l'année.
Lundi et Jeudi matin : 8h/12h
Samedi après-midi : 13h30/18h

300 TONNES
Déchets collectés par le SITCOM

220 000 €
Coût de la collecte des dépôts

160 €*
Montant des frais d'enlèvement pour le contrevenant.
(*Tarif valable jusqu'au 31 mars 2019)

DE 35 € À 450 €
Montant de l'amende (code pénal)

5 AGENTS DU SITCOM
à l'année + 3 saisonniers l'été en charge du nettoyage des points tri

2 PASSAGES PAR SEMAINE
l'hiver sur chaque point tri et jusqu'à 7 passages l'été dans les communes côtières sur certains points sensibles

Environnement - Civisme

Vivre ensemble

Pour la sécurité de tous, veuillez respecter :
⇨ Les limitations de vitesse
⇨ Les sens de circulation

Les trottoirs ne sont pas des parkings !
Il n'est pas normal que les piétons aient à marcher sur la route à cause de personnes qui obstruent le passage avec leur véhicule. C'est une mise en danger d'autrui.

JOURNÉES ENVIRONNEMENT

Le 2 Avril, à l'initiative de l'ACCA et de la base de canoë-kayak 2X Aventures, une matinée de nettoyage des chemins, des bois, du coteau de la commune a été organisée.

Cette action qui se veut pédagogique a reçu le soutien de la municipalité, des associations du village, des parents d'élèves accompagnés de nombreux enfants.

BRAVO pour cette démarche ! A renouveler en 2019…

Finances

➢ BUDGET DE LA COMMUNE

SECTION FONCTIONNEMENT			
	Compte Admin. réalisé en 2017	Budget voté pour 2018	
1. Dépenses	402 381,66 €	470 824 €	
	45,06%	42,03%	Charges de personnel et frais assimilés : salaires, cotisations…
	33,36%	36,03%	Charges à caractère général : électricité, eau, combustibles, carburants, fournitures diverses, assurances, sivu…
	15,85%	11,22%	Autres charges de gestion courante : indemnités, service incendie, participations aux organismes, subventions aux associations…
	05,66%	04,78%	Charges financières et charges exceptionnelles
	00,00%	05,89%	Virement à la section d'investissement
	00,07%	00,05%	Opération d'ordre de transfert entre sections
2. Recettes	509 066,56 €	470 824 €	
	43,57%	43,01%	Impots et taxes : foncières, habitation...
	34,00%	34,02%	Dotations, subventions et participations
	15,14%	16,29%	Excédent de fonctionnement reporté
	04,80%	04,89%	Revenus des immeubles : salle des fêtes et appartements
	02,12%	01,67%	Produits des services, domaines et ventes : camping, garderie, gite…
	00,23%	00,02%	Produits financiers et exceptionnels
	00,14%	00,10%	Atténuations de charges

SECTION INVESTISSEMENT			
	Compte Admin. réalisé en 2017	Budget voté pour 2018	
1. Dépenses	108 123,34 €	200,299 €	
	51,80%	60,41%	Bâtiments communaux : salle des fêtes (2016) et cantine de l'école (2017)
	34,10%	19,12%	Opération financière : emprunts
	08,14%	15,48%	Équipement du cimetière, outillage de voirie…
	02,74%	04,99%	Salle des Fêtes
	03,22%	00,00%	Opérations d'ordre : bâtiment scolaire, hôtel de ville
2. Recettes	158 898,62 €	200,299 €	
	85,26%	71,88%	Opérations financières non individualisées : excédent antérieur reporté…
	12,55%	28,12%	Bâtiments communaux : Etat, Département…
	0219%	00,00%	Frais d'études et frais d'insertion

➢ TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2017

Dans sa séance du 013/04/2018, le conseil municipal a voté la reconduction des taux de 2017 :

TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIÈRE (BATÎ)	TAXE FONCIÈRE (NON BATÎ)
10%	15,47%	42,43%

La recette fiscale attendue était de 143.720 €
NB : ces taux n'ont pas évolué depuis 2009:

➢ BUDGET du SIVU (écoles de Sorde et de Saint-Cricq)

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) prend en charge toutes les recettes et dépenses concernant le RPI Sorde l'Abbaye/St Cricq du Gave

✓ **Compte Administratif réalisé en 2017 :**

- Dépenses : 126 798,76 €
- Recettes : 153 941,02 €

✓ **Le Budget Primitif pour l'année 2018** a été voté en équilibre pour un montant de 149 190 €

Vie de l'école

Une année scolaire 2017/2018
riche en apprentissages et découvertes.

Les 2 classes de l'école ont assisté, comme tous les ans, aux spectacles musicaux et théâtraux de qualité proposés par les associations JMF et Rêv'en Scènes. Ils sont également allés au Cinéma La Lutz de Peyrehorade pour des séances proposées par Du Cinéma Plein Mon Cartable.
La classe de GS/CP/CE1 a participé à des rencontres sportives organisées par l'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires), entre autres « Danse et Expression corporelle » à Sorde et Le Panier d'or (basket) à Gaujacq.

En fin d'année, la classe de PS/MS/GS a visité la ferme Ducazeaux à Donzacq : programme original et dépaysant avec la visite guidée de l'exposition grandeur nature et les jeux en bois géants.
La classe de GS/CP/CE1, accompagnée des 2 classes de l'école de St Cricq, a découvert le magnifique site du château de Laàs en participant au parcours du « Château des énigmes » et à la fabrication d'éventails.

Elle a aussi obtenu un prix d'encouragement grâce à son œuvre artistique réalisée pour le Concours organisé par la Ligue contre le Cancer sur le thème de l'alimentation.

AGENDA 2019

26 Janvier
Concours de belote

11 Mai
Fête de l'école

EFFECTIF 2018/2019
109 élèves

43 élèves
à Sorde
PS : 15
MS : 10
GS :13
CP : 5

45 élèves
à Saint-Cricq
CP : 6
CE1 : 17
CE2 : 7
CM1 : 15

21 élèves
à Cauneille
CM1 : 5
CM2 : 16

Vie de l'école

Lors de la Fête du RPI, toutes les classes ont offert un spectacle enchanté et enchantant. Les contes y étaient à l'honneur : loups, Petit Chaperon rouge, 3 petits cochons, princesses, nains, chevreaux… danses, théâtre, chants… ont ravi les spectateurs venus nombreux !

Les 2 classes ont participé à la manifestation artistique nationale « La Grande Lessive » sur le thème « Ma vie vue d'ici… et là ! » qui a eu lieu le 19 octobre 2017. Ce jour-là, préau et cour de l'école étaient décorés des magnifiques productions des élèves.

Séances d'accoutumance à l'eau ou de natation à la piscine communautaire de Peyrehorade.

Agrandissement du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

Depuis cette rentrée 2018, grand changement dans le RPI qui comprend maintenant 3 villages :
Sorde et ses classes de maternelle et CP.
St Cricq où l'Ecole a été superbement rénovée et où se retrouvent les CP-CE1-CE2 et CM1, en 2 classes.
Cauneille, avec une seule classe de CM1-CM2.

Classes et cantine de St Cricq

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Merci aux bénévoles

Sciences avec Benoît

du château de Cauneille

Arts plastiques

Gascon

Qi Gong

Tablettes

Relaxation

Théâtre

Musique, rythme, chant, danse…

Jeux de la ludothèque

Science avce Félicie

Brèves

16 Mai : Visite des Inspecteurs du ministère de la Culture

Le camion noir de la « pâtisserie qui roule » est sur la place de Sorde les mercredi, samedi et dimanche après-midi.

INCIDENT ROUTIER

Certaines barrières ne sont vraiment pas solides !

SAPIN DE NOEL

Merci à Josiane et Charlot Labat qui ont offert le sapin de Noël cette année.
Si vous voulez en faire autant l'an prochain… Merci de vous signaler à la Mairie.

SEMAINE BLEUE

Visite du monastère par un petit groupe de personnes du 3e âge de Sorde et alentours.

OFFICE DE TOURISME ITINÉRANT

Arrêt devant le monastère lors de 2 demi-journées pour faire connaître ses activités

Brèves

RÉUNION AVANT LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les Maires de Sorde et St Cricq et l'adjointe de Cauneille ont invité les parents d'élèves des 3 communes à une réunion d'information sur le fonctionnement du nouveau RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Deux activités sportives, danse country et danse en ligne, et qi gong (gymnastique chinoise) sont proposées à Sorde, pour le plus grand plaisir des participants.

QI GONG (GYMNASTIQUE CHINOISE) À SORDE

Groupe enfants :
A l'école : Lundi de 17h00 à 17h35
Tarif : 4,50 € la séance

Groupe adultes :
Salle des Mariages de la Mairie :
Lundi de 18h30 à 19h30.
Tarif : 10 € la séance

Renseignement :
M^me^ Muriel Dartiguelongue au 06 06 81 63 92 14.

DANSE COUNTRY ET DANSE EN LIGNE

L'association Côte West vient vous faire découvrir la danse country et la danse en ligne. Les cours ont lieu le mercredi soir, à la salle des fêtes sauf vacances scolaires :
de 18h30 à 19h30 : danse country
de 19h30 à 20h : danse en ligne.
Tarifs :
90 € l'année pour 1h de cours par semaine
120 € l'année pour 2h de cours par semaine
2 cours gratuits vous sont offerts.
Renseignement :
M^me^ Evelyne Billard au 06 69 34 45 77

Vie des associations

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pour faire vivre la bibliothèque du village : participez !

Ouverte le samedi matin de 10 à 12h, la bibliothèque municipale est **un service public, gratuit et ouvert à tous**. Romans, récits, biographies, bandes dessinées, documentaires et magazines sont disponibles, pour vous petits et grands.

medialandes.fr
Votre médiathèque à la maison

LA MÉDIATHÈQUE S'INVITE CHEZ VOUS AVEC MEDIALANDES.ORG
Vous aimez écouter de la musique, regarder des films, en streaming ou en téléchargement, vous voulez réviser votre anglais ? La bibliothèque vous donne accès à ces ressources, gratuitement. Alors, pourquoi hésiter ? Franchissez la porte, vous serez accueillis à bras ouverts !

Vous avez un peu de temps ? Rejoignez l'équipe de bénévoles, c'est simple, convivial et formateur !
Grand merci à l'équipe en place qui permet de faire vivre ce lieu. Et à nos inscrits évidemment !

Séance BB lecteurs du 15 décembre :
Grand succès pour ce moment d'échange, autour de plusieurs histoires racontées à l'aide d'un kamishibaï, avec les 19 enfants qui se sont déplacés accompagnés de leurs parents.

Ouverture : le samedi 10h-12h

Le 15 décembre 2018, a eu lieu à la bibliothèque de Sorde, une séance consacrée aux « bébés lecteurs ».

Merci à Catherine qui, dans le cadre des activités périscolaires, intervient à l'école pour lire de belles histoires à tous ces enfants.

Un grand merci à toute l'équipe de la bibliothèque pour son investissement.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Vie des associations

LA BOULE DE L'ABBAYE

LA BOULE DE L'ABBAYE,forte de cinquante licenciés vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.
L'année 2018 a enregistré l'arrivée de nouveaux licenciés, et le retour des Sordais portant le nombre de licenciés à 50.
La dynamique de notre club et l'esprit associatif qui y règnent ont favorisé la participation d'un maximum de joueurs dans les compétitions du district.
La Boule de l'abbaye, sur son terrain, a vu se dérouler 5 concours, entraînant un total de plus de 220 joueurs ayant foulé notre parterre, en plus du traditionnel concours des fêtes qui a rassemblé plus de trente équipes.
Les 1er mai, 7 octobre et 28 octobre, La Coupe des Clubs a attiré 7 clubs du matin au soir, avec soixante-dix joueurs présents à chaque rencontre. La victoire de l'équipe 1 de Sorde le 28 octobre lui a permis de monter en deuxième division.
Pour 2019, l'objectif reste toujours le même : aller toujours plus loin et attirer de plus en plus de joueuses et joueurs.

C'est avec plaisir que nous accueillerons toutes celles et ceux qui veulent nous rejoindre, que ce soit pour la distraction ou pour la compétition.

Renseignement :
Le Président : Alain Lataste
Tél/Fax : 05.58.73.18.53
Port : 06.83.59.47.61
Courriel : alain.lataste@free.fr

Vie des associations

« SORS DE CHEZ TOI »

Cirque d'Anéou

En 2018, le club a enregistré son plus grand nombre de membres depuis sa création en 2003. Cela est dû à l'arrivée, entre autres, de la section "marche nordique" de Peyrehorade et de quelques jeunes.
Encore une fois, la météo exécrable du printemps nous a obligés à annuler ou reporter de nombreuses randonnées. Heureusement, nous avons pu en réaliser quelques-unes dans les Pyrénées, de la Rhune jusqu'au Mt Valier en passant par la vallée d'Ossau ou Gavarnie (pour le 3000 de l'année).
Le séjour avec l'ASPTT de Mt de Marsan nous a permis de gravir un des sommets mythiques du tour de France, le Mt Ventoux.
Pour les 15 ans du club, nous sommes partis une douzaine de jours en Corse, que du bonheur !...
La fête du club a attiré peu de monde mais le soleil et la convivialité étaient bien présents ce jour-là.
Le programme 2019 élaboré en novembre a été présenté lors de l'assemblée générale du 8 décembre.
Nous avons une pensée pour Michel Discazeaux qui était membre du club depuis le début et lui était toujours resté fidèle. Salut Michel !...
Bonne fin d'année et que 2019 exauce tous vos vœux.

Renseignement :
Alain Malfatti
Tél. : 06 89 17 67 40.

Capo Pertusato

Pic Chérue

CLUB DE PELOTE BASQUE

L'année a été chargée en évènements pour la pelote à Sorde.
En effet 2018 marquait le 40e anniversaire du club. Le 23 juin aura permis de rassembler de nombreux membres, anciens et actuels (près de 300 personnes au repas) autour d'une journée festive avec les finales de Championnat des Landes de main nue, des parties d'exhibition de grosse pala et de chistera, journée clôturée par une soirée tapas-concert.
Suivait le 15 août avec les finales de Championnat de France de grosse pala dans le cadre de la Grande Semaine de la Pelote Basque, près de 700 personnes s'y étaient données rendez-vous pour assister au couronnement de Pey en Nationale B et de Soustons en Nationale A.
Un dernier coup de collier des bénévoles du club a permis d'organiser le 8 septembre les traditionnelles finales du tournoi qui regroupaient 96 équipes depuis la mi-avril.
La réussite sportive aura également accompagné le club en cette année 2018, avec les titres de Champion des Landes 2ème série en trinquet, à Main nue en tête à tête pour Jérôme Gaillard et en Baline pour Benoît et Olivier Chièze (secondé pour la finale par Vincent Labarrère).
L'école de pelote lancée l'an dernier compte à ce jour 26 jeunes de moins de 15 ans, ce qui porte le nombre de licenciés à 66 pour notre club.
Le bureau tient à remercier tous ceux qui ont participé aux différentes manifestations (mention spéciale pour les bénévoles qui ont œuvré tout au long de l'année) et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2019.

Renseignements
Alexandre Martinet
Tél. 05 58 73 24 99
Courriel : assordaisepelote@orange.fr.

Vie des associations

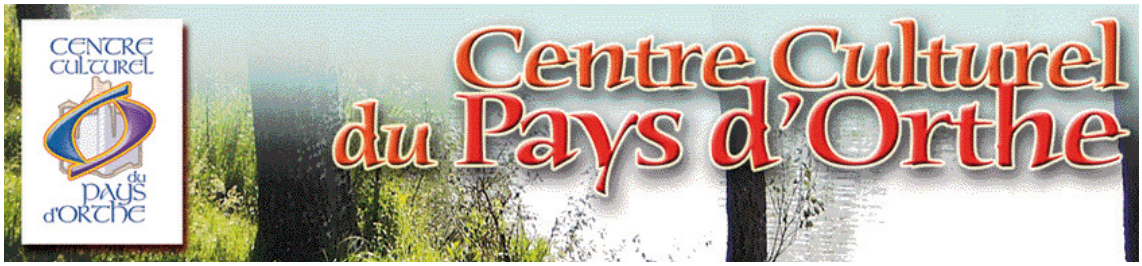

Cela fera 25 ans cette année que le Centre culturel du pays d'Orthe poursuit sa quête d'éléments d'information pour mieux connaître la riche histoire de son territoire et de ses habitants.

Et bien sûr, au gré de ses rencontres avec le passé cela implique souvent de briser les contours du pays d'Orthe et de mettre ses pas dans les alentours. Après avoir bien fouillé dans les années de la Grande Guerre, d'autres horizons seront visités cette année et chacun peut s'attendre à être sollicité pour recueillir témoignages et documents.

En tous cas, deux événements incontournables auront lieu cette année, et tout d'abord la Journée des Livres "Des livres et nous" le 24 février 2019 à Peyrehorade. Les auteurs régionaux y sont conviés et chacun peut nous faire connaître les auteurs de leur connaissance.

De plus, comme chaque année depuis 6 ans, un concours de contes, nouvelles et poésie est ouvert à tous sur le thème de la convivialité avec le regard que chacun peut porter sur la fête, le repas, etc. en français ou en gascon. Copies à rendre pour le 10 février.

Le second événement sera la bourse aux plantes à la maison de retraite, sans doute début mai, la date n'étant pas encore fixée. Ne sont pas encore fixés non plus les dates et les thèmes des conférences qui se tiennent habituellement les premiers lundis de chaque trimestre au salon de Diane (mairie) à Peyrehorade.

Toutes ces informations seront disponibles sur le site www.centreculturelduPaysdorthe.com en début d'année et on peut contacter l'association par mail aortenses@wanadoo.fr.

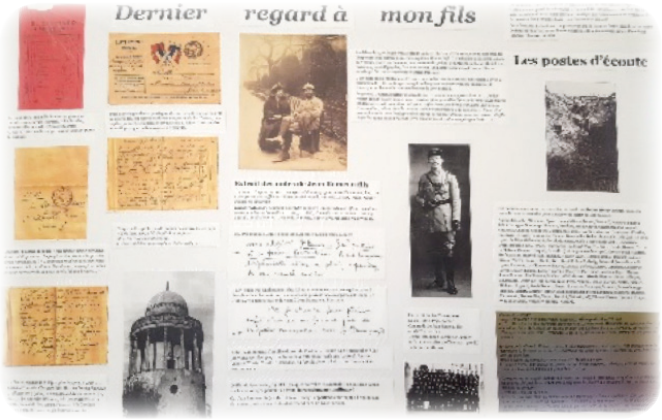

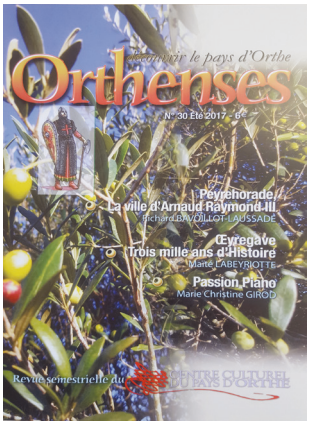

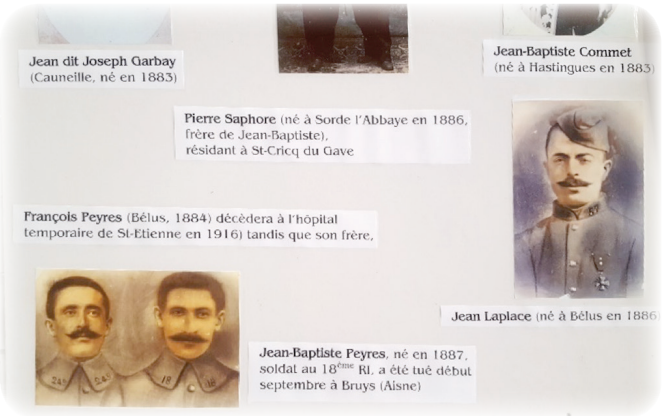

Vie des associations

L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS « LOUS BÉCARDS »

Lous Bécards est une association qui regroupe des personnes de plus de 55 ans à la retraite.

Nous avons un peu plus de 70 adhérents et nous espérons que, vous qui êtes à la retraite, vous nous rejoindrez pour passer de bons moments ensemble aux goûters et aux sorties.

Les goûters ont lieu à la salle des fêtes, à 14h30, les deuxième et dernier mardis de chaque mois. Belote, scrabble, tarot pour les amateurs et autres jeux vous sont proposés ainsi que pâtisseries, boissons et convivialité !

De septembre 2017 à septembre 2018, nous avons organisé 4 repas et 4 sorties.
De plus, en partenariat avec l'association de retraités « la Coste dou Gabe », nous avons participé à 4 repas à la salle des fêtes de St Cricq du Gave et à 3 sorties.

A toutes et tous, nous vous souhaitons une belle année 2019 !

Renseignement :
Jacky Bavart : 05 58 73 76 54
Heïdi Carrau : 05 58 73 06 03

Vie des associations

LES AMIS DE SORDE L'ABBAYE ET DU PAYS D'ORTHE

L'association des « Amis de Sorde », qui souhaite diversifier ses activités, avait inscrit 2 dates importantes dans son calendrier des manifestations 2018 :

- Tout d'abord, le traditionnel et incontournable dimanche des Journées Européennes du Patrimoine, fixées au WE du 16 septembre. Au programme cette année : balades commentées sur les coteaux, apéritif-tapas, visites de l'abbatiale, parcours familial, et projection de vidéos sur la vie du village autrefois.
Saluons ici la prestation de nos guides bénévoles, qui, rappelons-le, ne sont ni spécialistes ni historiens, mais des passionnés qui aiment à faire découvrir le passé, souvent méconnu, et la beauté, parfois cachée, du site. Et la passion étant communicative, les visiteurs se déclarent souvent enchantés de leur passage à Sorde, certains se promettant même d'y revenir très prochainement.
Encore merci à nos bénévoles.

- Ensuite, et c'était une grande première, l'association a organisé le 20 octobre une journée complète placée sous le double signe de la culture et de la convivialité :
La matinée s'articulait autour de 2 conférences, couvrant la période médiévale pour la 1ère (Maïté Labeyriotte), et la période antique pour la seconde (Sébastien Cabes, professeur à l'Université de Pau), avant que la culture ne cède la place à la gastronomie avec la fameuse poule au pot de Zélia, unanimement appréciée…
Devant la forte affluence et le vif succès remporté par cet évènement, il semble souhaitable de renouveler, voire de pérenniser cette journée…
En conclusion, excellente année pour les « Amis de Sorde » avec toutefois un bémol : un nombre d'adhérents très réduit et stagnant depuis 4 ans …

N'hésitez pas à venir nous rejoindre :

Contacts :
Marie CAZENAVE (Présidente) : 06 09 66 07 53
Joël ICHAS (Trésorier: 06 32 57 11 14
Courriel : amis.de.sorde@gmail.com
Pour suivre notre actualité, rendez-vous sur : https://www.facebook.com/amis.de.sorde/

À toutes et à tous,
meilleurs vœux pour l'année 2019.

Vie des associations

COMITÉ DES FÊTES

L'année 2018 touchant à sa fin, le comité des fêtes vous souhaite une
très belle et heureuse année 2019 !!
Cette année encore, nous terminons sur un bilan très positif, tant sur le plan moral que financier, et ce, grâce à une équipe dynamique et des villageois très présents aux différents événements.

Retour sur cette année 2018, avec ses deux événements.
Tout d'abord, le repas du 14 juillet, avec ses moules/frites en self-service qui ont eu un franc succès, le tout dans une ambiance toujours joviale et sympathique, animé par le groupe Ambiance Music.
Puis les fêtes patronales qui ont eu lieu le dernier week-end d'août, comme le veut la tradition. Le vendredi soir, encore et toujours le traditionnel estanquet avec son menu qui plaît à nombre des villageois (nous remercions encore les fournisseurs de tomates du jardin, ingrédient phare de la pipérade), estanquet ambiancé par le groupe dynamique SEVEN. Le petit-déjeuner du samedi matin a été renouvelé avec les gras-doubles, qui ont rassasié une quarantaine de personnes. Un petit hic sur le tournoi de bubble-foot le samedi matin, qui n'a attiré qu'une petite dizaine de jeunes sportifs. En revanche, comme chaque année, le concours de pétanque a réuni de nombreux boulistes, et les jeux en bois pour les enfants ont eu un franc succès. Nous avons modifié le menu du samedi soir, en proposant du cochon de lait accompagné d'haricots blancs. Après une soirée animée par System 64, la fameuse soupe à l'oignon servie en fin de soirée a fait des heureux. Le dimanche matin, après la messe traditionnelle animée par les Gatchos, nous avons proposé un pique-nique géant sous les platanes : cette innovation a beaucoup plu à de nombreux villageois, venus pour se retrouver et partager un moment de convivialité. Nous gardons l'idée pour l'année prochaine. L'exposition de voitures et motos, durant toute la journée, a regroupé une petite quinzaine de véhicules. Enfin, comme chaque année, ces trois jours festifs ont été clôturés par un très joli feu d'artifice à la carrère du Poun.
Nous tenons à vous remercier, Sordaises et Sordais, pour votre présence aux évènements proposés pour votre aide durant les préparatifs, mais surtout pour votre accueil chaleureux durant ces festivités. Merci aussi à la municipalité, pour la confiance que vous nous accordez chaque année. Nous remercions également les nouvelles recrues du Comité des fêtes, pour leur dynamisme et leur jovialité, ainsi que les mailhés et tous les membres du comité qui prennent de leur temps pour rendre ces moments très conviviaux. Nous passons, grâce à vous tous, des festivités encore et toujours dans le rire et la bonne humeur. Enfin, nous tenons à remercier plus particulièrement notre président, Baptiste, qui se démène chaque année avec plaisir et énergie.

Très bonne année 2019, et à très vite pour de nouvelles festivités !

Pauline, pour le comité des fêtes.

Vie des associations

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

A.P.E : Association des Parents d'Élèves Cauneille - Saint-Cricq-du-Gave –Sorde l'Abbaye
Présentation de la nouvelle équipe 2018-2019

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) des écoles de Cauneille, Saint Cricq du Gave et Sorde l'Abbaye, reçoit tous les ans le soutien de l'A.P.E.

Depuis septembre dernier, l'Association des Parents d'Élèves s'agrandit en accueillant le groupe scolaire de Cauneille.

La coopérative scolaire (gérée par le corps enseignant) réalise des projets pédagogiques pour toutes les classes (sorties scolaires, sorties piscine, spectacle de Noël, etc).

Tout au long de l'année, l'A.P.E. accompagne et soutient financièrement la coopérative scolaire via les manifestations organisées.

Nul doute que grâce à votre participation à ces évènements, ils pourront apporter encore plus leur soutien à la coopérative scolaire.

Ne manquez pas les grands rendez-vous à venir :

DÉCEMBRE : La vente de sapins de Noël et de chocolats que vous pouvez commander

SAMEDI 26 JANVIER 2019 : Concours de belote à Sorde l'Abbaye

AVRIL : Vente de plants

SAMEDI 11 MAI 2019 : Fête des Écoles à Saint Cricq du Gave

DIMANCHE 26 MAI 2019 : Vente de gâteaux lors des élections européennes

Et bien d'autres projets sont à venir. On vous le souhaite.

Une nouvelle équipe de l'A.P.E. a été constituée. Nous vous invitons à aller à leur rencontre pour leur exprimer vos questions.

Arnauld Couvelaere 06 10 61 79 02, Aline Tornare 06 72 39 22 99, Félicie Alcouffe 06 09 41 65 49 , Gwenaëlle 06 43 03 15 81, Mélissa Chazarain 06 86 33 71 11 et Amandine Gosset 06 09 33 60 70.

De nombreux bénévoles sont des parents dont les enfants vont arriver en fin de cycle scolaire et partir vers le secondaire. Afin de pérenniser les actions de l'A.P.E., nous accueillons tous les parents à manifester leur soutien en tant que nouveaux bénévoles.

N'hésitez pas à nous solliciter lors de nos rencontres à l'école ou via la nouvelle adresse email : apecauneillesaintcricqsorde@gmail.com.

C'était en 2018

6 Janvier : Vœux du Maire à la salle des fêtes

3 Mars : Repas communal du 3e âge

Avril : Information sur les compteurs Linky

Cérémonie du 8 Mai

7 Avril : Fête de l'école

Exposition sur les chemins de
St Jacques à la Grange aux dîmes

10 Juin: Festival des Abbayes : « Missa Criola »
avec la Chimera, chœur de chambre de Pampelune

C'était en 2018

Nuit du 12 au 13 Juin : Inondations catastrophiques

23 Juin : Fête des 40 ans du Club de Pelote basque

7 Juillet : Fête des 15 ans du Club de randonnée, Sors De Chez Toi.

C'était en 2018

7 Juillet : Résidence de Théâtre : troupe de Labatut ; mise en scène moderne de Tartuffe

15 Août : Finales du championnat de France de pala : Grande Semaine de la pelote basque

24-25-26 Août : Fêtes de Sorde

C'était en 2018

8 Septembre : finales du tournoi de pelote de Sorde

13 Septembre : Réunion des agriculteurs organisée par l'Institution Adour suite aux inondations.

16 Septembre : Journées du Patrimoine

27 Septembre : Randonnée association Valentin Haüy (non et mal voyants)

11 Novembre : Cérémonie au monument aux morts
Un grand merci aux nombreux enfants, à leurs parents et à l'enseignante Séverine Moreira
qui se sont déplacés pour fêter le 100e anniversaire de l'armistice de fin de la guerre 1914-1918.

C'était en 2018

17 Novembre : Fête des 20 ans de l'inscription des Chemins de St Jacques à l'Unesco

15 Décembre : Animation Bébés Lecteurs à la bibliothèque

20 Décembre : Spectacle (offert par l'APE) et goûter de Noël (offert par le SIVU pédagogique)
pour les enfants des écoles de Sorde, Cauneille et St Cricq.

J'y serai en 2019

2 Mars 2019, à midi : Repas du 3e âge offert par la Commune de Sorde (CCAS).

50e anniversaire du Festival des Abbayes : Juin 2019 Clôture du festival à Sorde avec Frédéric Lodéon et le pianiste Futuma Kotaro (Enlèvement au sérail, Concerto 23 de Mozart, Symphonie du Nouveau Monde de Dvorak)

Exposition « Ondes et Lumières » 2019-2020 : Deuxième année de la résidence d'artiste de Simon Cacheux « Lieues sonores » dans le cadre d'Ondes et Lumières initié par la CCPOA

14 et 15 Septembre Journées du patrimoine
Visites guidées gratuites.

Calendrier des animations des différentes associations de Sorde

Dates	Associations	Animations
19 janvier	ACCA	Repas
24 janvier	SDTC	Randonnée et collation
26 janvier	Association des parents d'élèves	Concours de belote
2 février	Meutes et traditions	Repas
5 février	Association 3e âge Lous Bécards	AG et repas
16 février	Comité des Fêtes	AG
11 mai	Association des parents d'élèves	Fête de l'école et repas à St Cricq
26 Mai	APE	Vente de gâteaux (élections européennes)
16 juin	Meutes et Traditions	Vide grenier
22 juin	Association 3e âge Lous Bécards	AG et repas
29 juin	Club de randonnée Sors De Chez Toi	Randonnée et repas
13 juillet	Comité des fêtes	Repas
23-24-25 août	Comité des fêtes	Fêtes locales
7 septembre	Club de pelote basque	Finales du tournoi
19 octobre	Amis de Sorde et du Pays d'Orthe	Conférence-Repas (Poule au pot)
14 décembre	SDCT	AG

Toutes les dates ne sont pas encore fixées. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de Sorde pour connaître l'évolution de ce calendrier.

ÉTAT CIVIL 2018

NAISSANCES (3)

CARRÈRE-GUÉRIN NOLAN	11 Mars
CAILLEAUX PHÉNICIA	28 Avril
FÉRET MAYANE	1er Août

MARIAGES (4)

CASTILLON CLAIRE & NOGUIEZ THOMAS	17 Août
JACOB MARIE DANIELLE & LESCOUTE LAURENT	18 Août
GUÉÇAIMBURU YVETTE & BENQUET THOMAS	1er Septembre
BAREILLE VALÉRIE & DARRIDOLE PATRICK	22 Septembre

DÉCÈS (8)

MOLECK ALBINA	15 Janvier
DARRICAU GILBERT	16 Février
TOULOUSE ROLAND	14 Avril
DISCAZEAUX MICHEL	12 Juillet
LAULHÉ PIERRE LOUIS	16 Août
GIUFFRIDA JEAN-PIERRE	21 Août
ODILLE MARIE-THÉRÈSE	19 Septembre
LAPEYRE VINCENT	20 Septembre

COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS DE SORDE

A.C.C.A.	Jean-Marc BENQUET	jeanmarc.benquet@yahoo.fr
Amis de Sorde et du Pays d'Orthe	Marie-Genevieve CAZENAVE	amis.de.sorde@gmail.com 06 09 66 07 53
APE Parents d'Élèves	Arnauld COUVELAERE	06 10 61 79 02
Bibliothèque municipale	Marie-Hélène BENITAH	bibliothequesordelabbaye@laposte.net 05 58 73 16 25
Lous Bécards (3e âge)	Jacky BAVARD	05 58 73 76 54
La Boule de l'Abbaye	Alain LATASTE	alain.lataste@free.fr 06 83 59 47 61
Centre culturel du Pays d'Orthe	Maïté LABEYRIOTTE	aortenses@wanadoo.fr 05 58 73 06 02
Comité des Fêtes	Baptiste BERTRAND	comitedesfetes.so@gmail.com 07 60 88 59 81
Meutes et Traditions	Robert BONNAN	yvette.bonnan@sfr.fr
Pelote basque	Alexandre MARTINET	alex.martinet2@wanadoo.fr 05 58 73 24 99
Randonnée montagne SDCT	Alain MALFATTI	alain.malfati@wanadoo.fr 06 89 17 67 40
Tennis de Table	Jean-Louis SAPHORE	jean.saphore@orange.fr 06 89 49 28 48

QUELQUES NUMÉROS UTILES

Mairie de Sorde 05 58 73 04 83
SYDEC 08 10 40 90 40
EDF Service dépannage 09 69 32 18 69
Chenil de Birepoulet 05 58 41 04 73
Médecin de garde nuit et week-end 05 58 44 11 11
Pharmacie de garde 3915
Gendarmerie ..... 17 ou 05 58 73 74 90
Pompiers 18
SAMU 15
Ecole de Cauneille 05 58 73 66 19
Ecole de St Cricq 05 58 98 12 11
Ecole de Sorde 05 58 73 62 01
Communauté des Communes du Pays d'Orthe 05 58 73 60 03
Médiateur (Prendre RV à la Mairie de Peyrehorade) 05 58 73 60 20